

Les caméras font de l'œil aux Biarrots

SÉCURITÉ Depuis la mise en place de la vidéoprotection sur la Grande Plage à l'été 2016, le dispositif s'est étendu. Neuf zones de la commune sont aujourd'hui filmées en permanence

Raphaële Gourin
r.gourin@sudouest.fr

A Biarritz, il ne faut pas parler de « vidéo surveillance » mais de « vidéoprotection ». Louis Vial, l'adjoint en charge des questions de sécurité insiste d'emblée sur la nuance. Depuis le début du mandat, les zones filmées à Biarritz s'étendent. De nouvelles caméras plus performantes sont progressivement installées.

Actuellement à Biarritz, neuf secteurs sont filmés. Cela comprend « l'ensemble des quartiers du centre-ville, la zone de la Cité de l'océan et de l'aire de camping-car de la Milady, celle de la Cité scolaire », liste l'élu.

Si la Cité de l'océan, a été filmée dès son ouverture, sur ce mandat municipal, c'est la Grande Plage qui a d'abord été équipée de caméras à l'été 2016. « C'était la priorité, notamment pour les nuits d'été parfois agitées », estime l'adjoint. Les halles étaient pointées en second. « Les clients s'étaient tellement au-delà des terrasses que cela peut présenter des risques », commente l'ancien policier.

Aide aux enquêtes

Précision d'importance, il n'y a personne en direct pour surveiller à distance ce qui se passe. « C'est pour ça qu'on parle de vidéoprotection. Tout est très cadré, très encadré par la loi. Les images enregistrées sont effacées après 21 jours. Elles ne sont visionnées que sur réquisition du procureur, à la demande d'un officier de police judiciaire », insiste Louis Vial.

Noyade, bagarre qui tourne mal, agression ou vol à l'arraché : autant de cas où l'image peut aider les enquêteurs à décrypter le déroulement des faits par la suite.

« Nous ne souhaitons pas entrer dans un dispositif de vidéo-



Place Clemenceau, le système installé filme en même temps plusieurs angles. PHOTO RG.

LE WHEELS AND WAVES SOUS SURVEILLANCE

D'ordinaire à Biarritz, il n'y a personne derrière les caméras. La donne pourrait changer, ponctuellement durant le festival Wheels and Waves (du 12 au 16 juin).

Chaque année, des centaines de motards affluent en ville. Certains sont sages, d'autres beaucoup moins. « On se retrouve chaque année avec des gens qui font des courses à moto à toute vitesse depuis le Port Vieux dans la montée de la Côte des Basques, en pleine nuit, à la sortie des bars. Poster des policiers en permanence ne servirait sans doute qu'à déplacer

le problème, mais le CSU pourrait être un bon outil pour lutter contre cette pratique dangereuse. »

Le CSU, pour « centre de supervision urbaine » est un dispositif de surveillance en direct. « Nous sommes en train de finaliser une étude pour demander les autorisations de le mettre en place pour cet événement en particulier », indique Louis Vial. L'idée ? Derrière les écrans des agents surveillent et signalent aux équipes de terrains les situations problématiques qui nécessitent une intervention immédiate.

surveillance en direct, même si nous réfléchissons à le mettre en place de façon ponctuelle, pour le Wheels and Waves. » (lire par ailleurs).

L'élu reconnaît que dans certains lieux, les caméras installées « manquent d'efficacité », d'où la nécessité de les faire évoluer. Il en existe de trois types : fixe, à qua-

tre angles et en dôme qui donnent une vision panoramique. « Par exemple, au début, celles de la Grande Plage n'étaient pas adaptées pour résister aux embrouilles. Des caméras dômes les ont remplacées. »

Côté changements nécessaires et effectués il y a peu, il évoque « celle de la rue Gambetta qui ne permettrait pas de voir le bas de la rue » ou encore « l'angle de vue inadapté pour bien filmer la sortie de la boîte de nuit le Playboy. »

Le parc s'agrandit aussi en fonction des constats et des demandes. « On vient d'en mettre une nouvelle qui filme la station de taxis du bas de l'avenue de Verdun, suite à l'agression d'un chauffeur par un client pris ici et déposé à Ondres », indique-t-il. Une réflexion est en cours pour en ajouter. Il est question d'étendre le dispositif dans le quartier de la gare et de l'allée du Moura.